



Compte-rendu de la réunion du Département Production/Réalisation du 22 Octobre 2020

1. Election des responsables de département (p.2)
2. Point sur la situation sanitaire (p. 2 à 4)
3. Les interventions en milieu scolaire (p. 4 à 5)
4. Groupe de travail plateforme Odalie 2 du CMB (p.5)
5. Questions diverses (p.5 à 6)
6. Conclusion (p.6)

Au programme de cette réunion : l'élection des responsables de département, un point sur la situation sanitaire, la question des interventions en milieu scolaire, la mise en place d'un groupe de travail consacré aux documents d'évaluation des risques.



1. Election des responsables de départements

En préambule, Baptiste Heynemann, délégué général de la CST, explique les modalités de vote à l'occasion des élections de responsables de départements.

Candidat pour un nouveau mandat, cette fois-ci aux côtés de Clotilde Martin, co-responsable du Département et Pauline Gil, adjointe, Pascal Metge fait part de ses envies et de ses ambitions pour ce le poste.

2. Point sur la situation sanitaire

C'est le feuilleton de l'été ET de la rentrée : la gestion des tournages amorcés ou réamorcés après le confinement. Comment s'est déroulé la reprise ? Les mesures sanitaires ont-elles été bien respectées ? Ont-elles généré du retard sur le temps de travail ? Comment celui-ci a été géré au quotidien sur le plateau ? Autant de questions auxquelles les membres présents à la réunion sont invités à répondre.

Sébastien Didelot travaille comme régisseur général sur une série Netflix actuellement en tournage à Paris et un temps délocalisée à Nice durant l'été. La production respecte parfaitement les précautions sanitaires - avec notamment la présence de référents Covid - sans toutefois faire d'excès de zèle. Hormis ce projet, il semblerait que beaucoup d'autres tournages aient repris avec un dispositif sanitaire plus ou moins important en fonction de la taille du projet. Les tournages suspendus ont repris, ce qui occasionne un surcroît d'activité en particulier à Paris. Il reste toutefois difficile de tourner dans certains lieux spécifiques de la capitale. Pascal Metge précise que les différents rapports du CCHSCT n'ont pas dénoté d'incidents notables liés au Covid durant la reprise des tournages cet été, il y a eu quelques cas mais aucune suspension réelle. La situation a depuis changé : les productions qui devaient redémarrer cet automne se sont précipitées pour reprendre avant un éventuel reconfinement. Les loueurs de matériel se sont retrouvés débordés au point que plus aucune caméra n'est disponible ! On remarque également une recrudescence de cas de Covid sur les tournages. Depuis que le CCHSCT s'est engagé dans un travail de mise à jour du guide sanitaire, il y a eu de nombreux événements. A commencer par un nouveau protocole sanitaire national qui impose de porter le masque partout.

Cependant, le gouvernement a sorti un décret destiné aux établissements recevant du public autorisant une dérogation pour les artistes. Saisie par le CNC, la cellule interministérielle de crise a répondu que ce décret devait être interprété de façon extensive et s'applique aussi aux tournages. Exception d'autant plus précieuse qu'une nouvelle version du protocole a interdit en principe toute dérogation au port du masque dans les zones rouges et écarlates pendant le couvre-feu. La mise à jour du CCHSCT a été perturbée par tous ces changements. Il reste encore quelques arbitrages à faire sur certains points à venir dans le prochain guide. En annexe sera intégré un travail fait par le CNC sur l'explication des procédures d'extraction de cas contact ou des cas Covid+. Ce document pédagogique vérifié par le CCHSCT devrait être prêt pour le début du mois de novembre. Pascal a détaillé les points encore à l'étude pour le document dont l'épineux sujet des temps de pause à aménager.

Il est envisagé que ces derniers soient pris par roulements. Cela pose de nombreux problèmes dont celui de la gestion des espaces et le rallongement du temps de travail. A l'occasion d'une consultation avec l'UPC (Union des Producteurs de Cinéma) et l'AFAR (Association Française des Assistants Réalisateurs), il semblerait que les plannings ont été globalement respectés malgré les nouvelles mesures mises en place. Les tests sur les comédiens se généralisent. Il était possible cet été de faire venir sur les plateaux un infirmier ou un opérateur agréé afin de regrouper tous les tests. Les techniciens volontaires pouvaient se faire tester. Le refus de certains membres de l'équipe de passer le test et/ou le masque sur certains plateaux a pu cristalliser des tensions.

Le tour de table continue avec Ludovic Naar qui revient sur sa dernière expérience en date : le tournage d'un premier long métrage qui s'est achevé fin septembre dans le Nord de la France et qui illustre parfaitement tous les points précédemment évoqués. Outre les deux référents Covid de l'équipe, la production s'est adjoint les services d'un médecin et d'un infirmier référents présents sur le plateau. D'un commun accord avec la production, il a été décidé de ne pas faire de tests à l'exception du dernier jour de tournage où l'ensemble de l'équipe a été testée du fait de la présence d'un cas Covid sur le plateau. De fait, le médecin a « surclassé » le reste de l'équipe en cas contacts. Outre ce cas avéré, Ludovic a dû gérer des membres de l'équipe ne voulant pas porter le masque et/ou faire de tests, ainsi que certains acteurs sur lequel planait le doute d'une éventuelle contamination au Covid. Pour Ludovic, le respect des mesures sanitaires sur un plateau doit avant tout être un travail de pédagogie, de communication. 24 heures après le dépistage des membres de l'équipe, les résultats ont été livrés. Ludovic par précaution a toutefois tenu à suspendre le tournage pendant sept jours au lieu des cinq généralement préconisés. Ludovic revient ensuite sur la question des assurances et comment il a pu utiliser le fonds pandémie du CNC dont la particularité est de ne couvrir que cinq semaines de tournage. D'où la nécessité de souscrire à une assurance complémentaire "Complément pandémie" afin de couvrir les jours de carence. Le CNC a sorti un document sur la nouvelle version du fonds d'indemnisation Covid qui présente de nouvelles conditions notamment en termes de dates de reprise des tournages. Le fonds a régulièrement évolué depuis sa création et il convient de toujours vérifier les conditions d'indemnisation. Est ensuite évoquée la prise en charge financière par la sécurité sociale ET par la production des personnes atteintes de Covid. La définition du cas contact n'est plus la même pour la Sécurité Sociale qu'il y a quelques mois. La situation actuelle rend la gestion des tournages beaucoup plus difficile que précédemment. Les comédiens génèrent beaucoup d'inquiétude puisqu'ils ne portent pas de masques pendant le tournage des scènes et peuvent travailler successivement sur plusieurs tournages. Ludovic détaille ensuite la gestion de la régie, des déplacements et de l'hébergement sur ce tournage, admettant que pour les déplacements, ils ont été particulièrement vigilants lors des repérages techniques.

Toutes ces dispositions sanitaires nécessitent beaucoup de préparation en amont. Ludovic note que les chartes Covid sont très peu lues sur les plateaux et note un manque d'implication dans l'équipe. Son approche était davantage préventive que punitive. De son côté, Pascal partage son expérience sur le dernier tournage auquel il a participé et qui s'est déroulé en vase clos avec un nombre très limité de contacts avec l'extérieur. Il semblerait que le dispositif sanitaire soit plus lourd pour les films à plus gros budgets. Enfin, Ludovic revient ensuite sur la partie plus administrative et plus particulièrement la gestion des différentes chartes (DUER, chartes Covid et chartes harcèlement).

3. Les interventions en milieux scolaires

C'est le grand projet du mandat de Pascal Metge et Clotilde Martin. L'expérience "Salle" est peut-être en train de vivre ses dernières années avec les nouvelles habitudes de consommation (streaming etc...) prises à cause de la Covid. Les jeunes retournent de moins en moins en salles. Le CNC reconnaît que de nombreux dispositifs visant à sensibiliser le jeune public au cinéma ont été interrompus du fait de la situation sanitaire. L'éducation au cinéma est un sujet fort dont le département peut se saisir en réfléchissant à différentes manières de participer à ces dispositifs, voire en imaginer d'autres. Sylvia Markov, présidente d'une association artistique ayant organisé de nombreuses master class allant dans ce sens fait part de son expérience. Elle a fait venir des réalisateurs, des comédiens. Ce type de dispositifs marche assez bien, l'enjeu étant de trouver LA bonne personne qui fera venir les jeunes. Une initiative qu'encourage totalement la CST qui s'était déjà engagée dans une démarche similaire en souhaitant s'adresser davantage à des étudiants en écoles d'ingénieurs. L'objectif était de leur montrer que l'audiovisuel regroupe un large spectre de métiers, invoquant de nombreuses disciplines scientifiques et d'ingénierie (optique, électronique, cryptographie...) à même de les intéresser. Sylvia revient sur le documentaire qu'elle a tourné avec Françoise Noyon, *L'ombre de la lumière*, dans lequel elle interviewait de nombreux professionnels (chefs opérateurs, scénaristes, ingénieurs du son...). Pascal donne l'exemple la région Centre qui a beaucoup investi dans un dispositif de sensibilisation à l'image. Outre l'accompagnement des scolaires en classes, il aimerait concentrer les efforts sur les interventions de professionnels dans les classes. Quand un film lui tient à cœur, il accompagne la post-production et rédige également, avec l'aide d'enseignants, un dossier pédagogique à destination des professeurs. Il y a un véritable travail en amont à faire de la préparation de la sortie jusqu'à la projection du film à destination des élèves.

Bojana Momirovic, ancienne intervenante à l'école Louis Lumière en charge de la formation continue, suggère que la CST se rapproche des collectivités locales pour proposer ces dispositifs de sensibilisation à l'image auprès de jeunes issus des quartiers « difficiles ». C'est ce que fait Kourtrajmé à Montfermeil et ce que fait également Laurent Cantet avec l'association *Les enfants de cinéma*. Cette initiative impulsée par Pascal a été très bien reçue par l'ensemble des membres qui globalement souhaiteraient y participer, pourquoi pas par l'entremise d'un groupe de travail dédié au sujet. Transmettre la passion du cinéma en insistant sur l'importance des images et de l'expérience Salle à travers les interventions de professionnels passionnants et passionnés, tel est le chantier à la fois ambitieux et galvanisant du département Production/Réalisation pour l'année 2020/2021.

4. Groupe de travail plateforme Odalie 2 du CMB

Les organisations patronales essayent de monter avec le CMB une formation d'aide à remplir les fichiers Odalie 2. C'est une manière pour les partenaires sociaux de s'abriter derrière une responsabilité tierce. Pascal suggère de mettre en place un groupe de travail qui se pencherait sur l'élaboration d'une matrice moins « généraliste » que celle proposée par le CCHSCT Audiovisuel. Didier Carton travaille à un document commun qui serait valable sur tout le territoire européen. Pascal revient sur ce que doit être un registre d'évaluation des risques qui est le fruit de la collaboration entre directeurs de production, régisseurs généraux et assistants de production. L'objectif de ce groupe de travail serait de mettre en place une « boîte à outils ». Daniel avait mis il y a quelques années sur le site de l'ADP un modèle de DUER qui pourrait servir de base au nouveau document.

5. Questions diverses

Quid du budget CNC pour l'audiovisuel en 2021 ? Outre la reprise des tournages, cette question est également au centre des préoccupations. En 2021, le CNC va bénéficier d'une manne d'argent importante dans le cadre du plan de relance mis en place par le gouvernement. 160 millions d'euros vont compléter le budget du CNC en 2020 et 2021 auxquels s'ajouteront 30 millions supplémentaires pour le cinéma. Sur ces 160 millions, un peu moins de 60 millions viendront combler le déficit 2020, rattraper le manque à gagner de taxes suite à la baisse du nombre d'entrées en salle. Une partie plus importante visera à accompagner la relance de la filière audiovisuelle. Toutes les annonces n'ont cependant pas encore été faites.

Un doublement du fonds d'aide aux industries techniques a été annoncé. En termes de demandes d'aides, il y aura peut-être une augmentation du nombre de dossiers. Les commissions vont probablement avoir comme instruction de ne pas trop se disperser et de privilégier les projets qui ont le plus de chances de se concrétiser. Le nouveau plan de relance du CNC prévoit un « booster » pour les distributeurs des films qui feront moins d'un million et demi d'entrées, l'objectif étant qu'ils puissent réinjecter cet argent dans d'autres projets. Les déprogrammations successives de films risquent de créer un véritable embouteillage dans les salles. On sent une accalmie en termes de nombre de tournages de films qui pourraient commencer au mieux début 2021. L'embouteillage se sent surtout au niveau de la post-production, les laboratoires croulant sous les projets. La question du nombre de films qui sortent face à ceux qui sont déprogrammés, la nécessité d'avoir une offre suffisamment diversifiée a été évoquée. Enfin, Baptiste Heynemann est revenu sur les chantiers en cours et à venir à la CST parmi lesquels une réflexion sur la mise en place de bonnes pratiques environnementales..

6. Conclusion

Malgré le contexte actuel, les chantiers mis en place par le CST et le département Production/Réalisation s'annoncent passionnants et devraient largement fédérer.